CONCERTATION

Démarches participatives conduites depuis 2016

brociliande communauté

Élaboration du PROGRAMME D'ACTIONS de DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Adhésion de Brocéliande Communauté au réseau BRUDED au 1^{er} janvier 2017.
- Intégration de BC au dispositif d'accompagnement national de la DDmarche avril 2017
 - O Dispositif d'accompagnement dynamique permettant de conduire la démarche de BC vers l'opérationnalité en moins d'1 an
 - Accompagnement technique et méthodologique (outils) par le CPIE Forêt de Brocéliande (Concoret) pour la construction du programme d'actions

Diagnostic du territoire Construction du programme d'actions

Mai à oct 2017

Mise en œuvre

Mai 2017

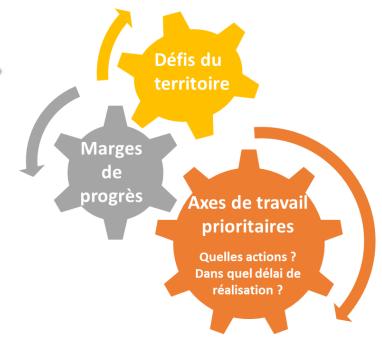
- Restitution publique du diagnostic
- Atelier participatif « Défis pour le territoire »

Juin 2017

- Synthèse des défis retenus et des marges de progrès identifiés
- Atelier participatif sur les axes de travail prioritaire et les actions à mettre en œuvre

64 personnes

50 personnes



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- En vue de la création du Repaire Made in Brocéliande
- Une démarche de concertation des entreprises et des partenaires :
 - Fin 2016-2017: 70 entretiens individuels avec des entreprises du territoire
 - 2017 : Consolidés par 12 entretiens entreprises « grand-comptes » et entretiens individuels avec les partenaires du développement économique (CCI, CMA, BGE, La Cordée etc.)
 - 2018 : Deux Ateliers participatifs de construction du programme : 30 participants et 20 participants.
 - 2018 : Une soirée de rencontre entreprises sur la thématique du pilier Artistique du Repaire (40 entreprises)
 - Présence d'entreprise lors de certain COPIL lors de l'écriture du Programme

BIODIVERSITÉ: programme « Agir pour la Biodiversité en Brocéliande »

- Construction du 2^{ème} programme 2023/2026
- Juillet 2021 :
 - Atelier participatif pour recueillir les souhaits et attentes des habitants en matière d'action et thématique à travailler dans le cadre du 2^{ème} programme d'actions sur la biodiversité
 - → ~ 40 personnes
- Mars à mai 2022 Après présentation des axes retenus pour ABB n°2 :
 - Concertation auprès des partenaires experts pour alimenter le contenu opérationnel des axes avec les actions dont ils ont la charge dans le cadre de leur compétence;
 - **→** 7 structures partenaires
 - Atelier participatif pour recueillir les contributions des habitants sur la mise en œuvre opérationnelle des 5 axes thématiques du programme ABB2.

Exemples des contributions :

- Questionnaires sur l'utilité d'un outil à développer ou sur le rôle d'un comité citoyen ;
- Idées de thématiques de la biodiversité sur lesquelles s'appuyer pour organiser un évènementiel annuel ;
- Sur carte du territoire, localisation des lieux devant faire l'objet (selon eux) de travaux de renaturation ou d'aménagements favorisant la biodiversité ;
- Renseignement d'une base de contacts en vue de la constitution de futurs groupes de travail thématiques.
- **→** 35-40 personnes

MOBILITÉ

- 2018 → Liaisons cyclables interbourgs
 - Groupes de travail élus / habitants / associations en 2018 pour la définition des tracés de 12 liaisons cyclables
- 2023 → Réalisation du plan de mobilité simplifié
 - Organisation d'une large concertation accompagné par un prestataire :
 - Kiosques dans chaque commune sur l'espace public pour aller à la rencontre des habitants et capter les publics qui n'ont pas l'habitude de participer aux temps de concertation plus classiques > ~ 200 personnes interrogées
 - Balades itinérantes pour la réalisation de diagnostics communaux
 → ~45 personnes
 - Enquête sous forme de questionnaire pour comprendre les habitudes et attentes des habitants en matière de déplacement sur le territoire → 570 réponses
 - Réalisation d'un atelier dédié aux 18-25 ans pendant le forum job d'été → ~ 60 personnes
 - Réalisation d'un séminaire pour définir la stratégie mobilité et préfigurer le plan d'actions du PDMS → ~ 50 personnes mobilisées





PLANIFICATION ÉNERGÉTIQUE TERRITORIALE ou schéma de développement des énergies renouvelables

Demande de Brocéliande Communauté (extrait CCTP) :

La planification énergétique devra être partagée avec l'ensemble des acteurs du territoire, les communes <u>et les habitants</u>. **Lors de la mobilisation et de la concertation**, le risque de conflit lié à l'acceptabilité des projets sera pris en compte. Le bureau d'étude devra proposer une **méthodologie d'animation**, **d'acculturation et de concertation** pour faciliter la **participation active** des élu-es, techniciens, partenaires et habitants.

L'organisation d'une concertation doit permettre la **création de conditions d'acceptabilité face au développement de nouveaux projets EnR**. Le contexte de forte interrogation des habitants face aux projets doit être pris en compte.

Le bureau d'étude s'appuiera sur : des temps d'échanges, des retours d'expériences, le recueil des perceptions des habitants (au travers d'enquête par exemple), etc ...

Proposition du bureau d'étude :

- **Atelier grand public** (fin phase 3) : Sensibiliser à la transition énergétique, Communiquer et échanger sur les enjeux de développement des EnR.
- Atelier élu-es ouvert au grand public (cours phase 4) : Permettre aux participants de formuler des préconisations paysagères, patrimoniales et environnementales au développement des EnR par groupes de travail par filière.